

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le 8 septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de LE THEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Benoît SIMONIN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 août 2020

Etaient présents : Mmes BARTHELAT Valérie, BLONDIN Sabine, FERRANDON Sylvie, ROBIN Lydie, MM. BOULIGNAT Florian, MAZET Pierre, MELLOUX Olivier, ROUSSET Francis, SIMONIN Benoît, TOURRET Benoît, VOYER Denis

Secrétaire : M. Olivier MELLOUX

N° 2020-042-06

AIRE DE JEUX A LA SALLE DES MOULINS – Demande de subventions

Une estimation pour l'installation d'une aire de jeux a été demandée. La proposition de la SARL ROUGIER Paysages inclut la fourniture de 6 jeux, la réalisation des fondations, le montage et la réalisation des aires de sécurité en gravier ainsi que la fourniture et pose d'une clôture et de portails, dans le périmètre de la salle des Moulins.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✓ APPROUVE le projet présenté
- ✓ SOLLICITE les subventions suivantes :
 - Région : Dispositif Ruralité (50 %)
 - Département : soutien aux aménagements d'espaces extérieurs publics (30 %)
- ✓ APPROUVE le plan de financement suivant :

Dépenses HT : **15 835 €**

Recettes :

Subvention Plan Régional en faveur de la Ruralité (50 %) 7 917 €

Département : Aménagement d'espaces extérieurs publics (30 %) 4 750 €

Part communale : 3 168 €

N° 2020-043-06

EGLISE : Remplacement de deux fenêtres, d'abat-sons et du tableau de commande des cloches – Solidarité Départementale

Par décision en date du 28 mars 2017, Le Conseil Régional a attribué une subvention de 2592 € pour le remplacement de deux fenêtres et de trois faces d'abat-sons à l'Eglise.

Ce programme de travaux est resté en attente considérant l'obligation de déposer un permis de construire établi par un architecte, ce qui a été fait en début d'année. Le tableau de commande des cloches nécessitant son remplacement, il sera inclus dans ce programme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite une subvention du Conseil Départemental (Solidarité) et modifie ainsi qu'il suit le plan de financement de ce programme, d'un montant total de 12 506 € HT :

Dépenses HT : (12 506 € HT)

Abat-sons + fenêtres	8 555 €
Tableau de commande des cloches	1 051 €
Mission de l'architecte	2 900 €
Recettes :	
Subvention Plan Régional en faveur de la ruralité	2 592 €
Solidarité Départementale	5 000 €
Part communale :	4 914 €

N° 2020-044-06

DELEGATION AU MAIRE : DEPOT DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Par délibération en date du 23 novembre 2018 relative à l'approbation de la carte communale, l'instruction des demandes d'urbanisme (occupation et utilisation du sol) a été confiée aux services de la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne.

Suite à la demande de la Communauté de Communes et afin d'éviter une délibération à chaque dépôt de dossier, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DONNE DELEGATION** à M. le Maire pour déposer au nom de la commune toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux, pour les travaux courants et les programmes décidés par le Conseil Municipal.

N° 2020-045-06

PROJET EOLIEN : AVIS DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire informe le nouveau conseil municipal de l'avancement du projet éolien et indique qu'il lui paraît nécessaire de prendre position. Avant cette réunion, des documents ont été transmis à l'ensemble des conseillers afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

M. le Maire demande un vote à bulletin secret, accepté à l'unanimité. Auparavant, des avis sont donnés, présentés succinctement ici :

- Un avis favorable avait été donné seulement pour l'étude.
- Beaucoup de questions sur le démantèlement.
- Retombées économiques insuffisantes par rapport aux nuisances
- Engage le territoire pour de nombreuses années, ce qui justifierait une consultation des habitants
- Interrogation sur la solidité financière de la société.
- Scepticisme sur les autorisations de passage sur la voirie communale et sa remise en état.
- Pas de photomontage intégrant les éoliennes sur le projet.

Il est procédé au vote à bulletin secret à la question : Êtes-vous **POUR** ou **CONTRE** le projet éolien élaboré par les sociétés **BORALEX** et **SOLEIL DU MIDI** ?

RESULTAT DU VOTE :

- 11 voix CONTRE le projet éolien
- 0 voix POUR
- 0 abstention

N° 2020-046-06

**ASSAINISSEMENT : PROPOSITION DE TRANSFERT DE LA
COMPÉTENCE TOTALE AU SIVOM EAU ET ASSAINISSEMENT DE
SOUVIGNY**

MM. SIMONIN Benoît, ROUSSET Francis et Mme ROBIN Lydie ont rencontré MM. Alain DETERNES, président et Jean-Yves DUGAT, directeur du SIVOM Eau et Assainissement à Souvigny.

Ils ont abordé le sujet du transfert de la compétence totale (fonctionnement et investissement) de l'assainissement. Une étude peut être menée par le SIVOM pour envisager cette possibilité. Actuellement, la commune ordonne et règle les travaux, fixe les tarifs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- AUTORISE le SIVOM Eau et Assainissement Rive Gauche Allier à mener une étude pour le transfert total de la compétence assainissement.

N° 2020-047-06

COMPOSITION DE LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS :

Douze contribuables de la commune seront désignés par la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Allier pour siéger au sein de cette commission selon l'article 1650-1 du code général des impôts. Pour sa constitution, M. le Maire indique qu'il convient de présenter 24 contribuables de la commune (12 titulaires et 12 suppléants).

Le Conseil Municipal propose :

DELEGUES TITULAIRES :

Mesdames et Messieurs BLONDIN Daniel, BERNARD Hugues, BIGNON Philippe, DEVILLE Stéphane, DUMAS Robert, FERRANDON Sylvie, DÉSAMAS Claudine, LÉPÉE Sylvie, MADET Irène, MELLOUX Maurice, PARIOT Philippe, ROUVIER Marc.

DELEGUES SUPPLEANTS :

Mesdames et Messieurs BLONDIN Sabine, CLUZEL Angélique, COSTES André, GAUME Ludovic, MÉLOUX Michel, MÉRITÉ Claude, ROBIN Lydie, ROUX Philippe, TOURRET Éric, TOURRET Laurent, TROMPETTE Marilène, ALLÈGRE Jean-Claude.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de compléter l'ordre du jour par la question suivante :

- SALLE DES MOULINS : Remplacement du chauffage et changement de trois menuiseries – Demande de subventions

N° 2020-048-06

**SALLE DES MOULINS : Remplacement du chauffage et changement de trois
menuiseries – Demande de subventions**

Suite à l'audit effectué par la société THERMA CLIM AUVERGNE, le Conseil Municipal acte les changements du chauffage à la salle des Moulins et de trois portes fenêtres actuellement en bois qui se déforment, pour une estimation globale de **52 833 € HT**. Les devis demandés ne sont pas tous parvenus mais il est nécessaire d'élaborer les dossiers de demande de subvention qui doivent être déposés rapidement (DETR).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✓ APPROUVE le projet présenté
- ✓ SOLLICITE les subventions suivantes :
 - Région : Dispositif Ruralité (45 %)
 - Etat : DETR – Programme général d'aide aux travaux (35 %)
- ✓ APPROUVE le plan de financement suivant :

Dépenses HT : **52 833 € HT**

Remplacement du chauffage	42 920 €
Remplacement de trois menuiseries	9 913 €

Recettes :

REGION : Plan Régional en faveur de la Ruralité (45 %)	23 774 €
ETAT : DETR – Gros entretien équipements existants (35 %)	18 491 €
Part communale :	10 568 €

QUESTIONS DIVERSES :

INSTITUT DE BEAUTE RETRO-CHIC A DOMICILE : Fin juin 2020, Mme Magali TRILLAUD a ouvert au « Risbenay », son institut de beauté. La commune lui apportera son soutien en la faisant apparaître sur le bulletin municipal, le site internet et la page Facebook de la commune.

VENTE DE CHEMINS D'EXPLOITATION : Des renseignements seront pris sur la possibilité de cette vente. Un exploitant agricole souhaiterait acquérir des chemins d'exploitation appartenant à la commune et desservant uniquement ses parcelles agricoles.

ZONES HUMIDES : Suite aux prospections sur le terrain qui ont eu lieu en juillet 2020, une consultation publique est ouverte à partir du 9 jusqu'au 23 septembre afin de recueillir les avis des propriétaires. Il sera possible pour chaque administré de formuler des observations ou poser des questions sur le registre mis à disposition avec les cartes.

Chaque personne sera ensuite contactée par les services du SAGE SIOULE et des rendez-vous individuels seront pris sur le terrain si nécessaire.

PRET DE MATERIEL A L'ASSOCIATION FONTARIOL EVOLUTION :

M. et Mme Christian MILLA, propriétaires du Château de Fontariol, remercient la commune pour le prêt de chaises et de la sonorisation lors des manifestations organisées cet été (concert, théâtre, projection d'un film).

BIBLIOTHEQUE : Il est envisagé le transfert de la bibliothèque actuellement dans un bureau de la mairie, à la salle des associations.

LOCATION DE LA SALLE DES MOULINS-COVID 19 : Considérant la réglementation rappelée par la Préfecture (places uniquement assises, pas de soirée dansante, port du masque obligatoire...), la salle ne sera pas louée aux personnes privées jusqu'à nouvel ordre.

CARREFOUR LES BRANCHES :

CREATION D'UN POINT D'ARRET DE CAR :

Le conseil départemental, après avoir pris l'avis des intervenants, a donné un avis défavorable : Autre arrêt trop proche, visibilité inférieure à 80 m, route fortement fréquentée, sécurité non assurée.

SECURITE DU CARREFOUR :

M. le Maire a contacté Mme Régine BRAYARD, cheffe de l'UTT de Saint-Pourçain afin d'étudier les possibilités pour sécuriser la sortie du lieu-dit « L'Escure » sur la route Départementale n° 1. Des comptages de véhicule et des contrôles de vitesse seront effectués.

La même procédure sera programmée au lieu-dit « Les Bagnolets ».

RENTREE SCOLAIRE :

29 élèves ont effectués la rentrée le 1^{er} septembre 2020 (16 élèves dans la 1^{ère} classe - de la maternelle au CP et 13 élèves dans la seconde - du CE1 au CM2).